



ÉCOLE DE GUERRE

LA STRATÉGIE CHINOISE EN AFRIQUE

Vers la mise en place de nouveaux équilibres

Par le lieutenant-colonel Laëtitia Deljarrit,
Officier stagiaire de la 26^{ème} promotion
de l'École de Guerre

RÉSUMÉ

Le développement d'une communication chinoise intense sur la stratégie des nouvelles routes de la soie provoque de nombreuses interrogations quant à l'effet final recherché par Pékin. L'Afrique, quoi que partiellement intégrée à cette politique, n'échappe pas à l'expansion chinoise hors de ses frontières. Mais que vient réellement chercher la Chine en Afrique ? Des ressources alimentaires, énergétiques, un marché d'exportation... La réalité est ailleurs. La Chine utilise avant tout l'Afrique à des fins diplomatiques et y met en œuvre un certain nombre de leviers dont l'outil militaire. La France dont les relations avec l'Afrique sont ancrées dans l'Histoire ne peut assister à cette évolution en simple spectateur.

SOMMAIRE

1. L'AFRIQUE, SOURCE POTENTIELLE DE SÉCURISATION DES BESOINS CHINOIS	11
1.1. Certes, la Chine cherche à assurer sa sécurité alimentaire	12
1.2. Certes, la Chine cherche à assurer sa sécurité énergétique.	13
1.3. Certes, la Chine cherche à assurer son développement économique	20
1.3.1. Par le développement d'un marché pour les entreprises chinoises	20
1.3.2. Par le développement d'une dépendance financière ;	22
2. DES INTÉRÊTS CHINOIS EN AFRIQUE AVANT TOUT DE NATURE DIPLOMATIQUE.....	27
2.1. L'Afrique, terrain de jeu d'une diplomatie chinoise en évolution.....	27
2.1.1. Le Consensus de Pékin, un contre-pied de la diplomatie occidentale.....	27
2.1.2. L'Afrique, pivot de la reconnaissance internationale de la Chine.....	30
2.1.3. Le développement d'une très forte politique d'influence.....	34
2.2. La recherche d'un symbole de grande puissance à travers le développement militaire	37

2.2.1.	Contribution aux Opérations de Maintien de La Paix (OMLP)	39
2.2.2.	Lutte contre la piraterie, contre le terrorisme et évacuation de ressortissants	40
2.2.3.	Accords de coopération militaire, ventes d'armes et formations des militaires.....	44
2.3.	Djibouti : convergence multifactorielle des intérêts chinois.....	46
2.3.1.	Pourquoi Djibouti ? Le choix d'un partenaire clé à plus d'un titre	46
2.3.2.	Importance des aspects économiques et diplomatiques	50
3.	QUELLE PLACE EN AFRIQUE POUR LES INTÉRÊTS FRANÇAIS	53
3.1.	Au niveau international	54
3.1.1.	Vers une nouvelle forme de Multilatéralisme.....	54
3.1.2.	Le développement d'une aide financière conditionnée ?.....	55
3.2.	Dans les relations bilatérales	56
3.3.	En Franco-français	57
3.3.1.	Coopération en pays Tiers	58
3.3.2.	Promouvoir la francophilie.....	59
3.3.3.	Un interlocuteur privilégié : L'Union africaine	61
	CONCLUSION	63

TABLE DES ABRÉVIATIONS	66
BIBLIOGRAPHIE	68
ANNEXE 1 : BILAN DES RELATIONS SINO- AFRICAINES EN 2017	72
ANNEXE 2 : LES ROUTES DE LA SOIE	73
ANNEXE 3 : INFLUENCE MILITAIRE CHINOISE EN AFRIQUE.....	74
ANNEXE 4 : ENTRAÎNEMENTS À LA LUTTE ANTI- TERRORISTE, PAYS PARTENAIRES.....	75

Depuis la création du Parti communiste chinois (PCC), la Chine a démontré la volonté de devenir une puissance de premier plan à l'échelle mondiale. Comparée au développement connu par les sociétés occidentales, cette volonté ne connaît pas au départ le succès escompté, en particulier sous le règne de Mao Zedong. La politique chinoise oscille alors entre volonté de développement et isolement international. Il faudra finalement attendre la fin des années 1970 et l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping pour que la Chine s'ouvre à l'économie internationale grâce à sa politique « d'économie socialiste de marché ». Cependant, tout en développant de façon très dynamique son économie, la Chine demeure globalement axée sur la protection de ses intérêts nationaux et de sa civilisation sans prétendre *a priori* à jouer un rôle de premier plan dans les domaines diplomatiques et politiques. Ce n'est qu'au milieu des années 1990 que la Chine développe une « stratégie de grand pays ». Forte de solides résultats économiques, la Chine renforce alors sa position de leader en Asie et intensifie ses relations diplomatiques avec les puissances occidentales afin de se positionner en superpuissance, pouvant offrir une alternative à la suprématie américaine et dans une moindre mesure européenne.

Jusqu'alors assez peu présente sur la scène internationale, la Chine met en place depuis plusieurs années une nouvelle stratégie à l'échelle mondiale lui permettant de poursuivre sa montée en puissance dans de très nombreux domaines. L'initiative des nouvelles routes de la soie... Sous cette appellation se traduit depuis 2013 la volonté de Xi Jinping de connecter la Chine au reste du monde et de renforcer plus généralement son leadership mondial à travers le développement de voies de communication (économiques, politiques, militaires, diplomatiques...). Un des axes

prioritaires de ce plan relie la mer de Chine à l'Europe en passant par le Golfe d'Aden et le détroit de Gibraltar plaçant ainsi l'Afrique dans une position de pivot dans le projet chinois. Terre à la fois d'exportations de matières premières et d'importations des biens de consommation produits en Chine, l'Afrique peut ainsi apparaître comme une région incontournable pour le développement de la stratégie chinoise.

Initialement rassemblées au sein des pays non alignés et en voie de développement, la Chine et l'Afrique partagent des relations depuis les années 1950. La politique africaine de la Chine n'est donc pas récente. Cependant sa vision de l'Afrique a évolué avec le temps et surtout avec l'évolution de ses intérêts nationaux. Ne dit-on pas que « *la politique étrangère est une extension des politiques nationales – en d'autres mots, il s'agit de la poursuite des valeurs et des intérêts de l'État dans son environnement extérieur avec l'objectif de profiter à l'État* »¹. De fait, l'évolution économique et politique de la Chine va modeler ses relations avec le continent africain de façon générale et avec certains pays d'Afrique encore plus particulièrement. Idéologiques au départ, les motivations chinoises en Afrique apparaissent davantage commerciales et politiques aujourd'hui. Or la plupart de ces pays aujourd'hui courtisés par la Chine sont historiquement et économiquement liés à des pays européens dont la France. L'arrivée en force de la Chine dans cette région pourrait donc à moyen terme remettre en question les relations qui lient ces pays d'Afrique, souvent francophones, à la France. En effet, à la différence des partenaires

¹ ALDEN Chris, « La politique étrangère comme outil de développement », *Le Temps de la Chine en Afrique*, Éditions Kartala, 2012, paragraphe 9. Relations entre la Chine et l'Afrique du Sud.

traditionnels de l'Afrique, la Chine a une toute autre approche avec le continent africain. Ainsi, les dirigeants chinois encouragent les pays d'Afrique à choisir leur propre voie de développement et à le faire de façon indépendante, sans chercher à imposer de règles idéologiques comme le respect des droits de l'homme par exemple.

Aussi, au vu de ce qui pourrait devenir un nouvel ordre mondial, la question se pose pour la France de savoir comment appréhender la stratégie chinoise en Afrique : doit-elle la craindre et quelles réponses est-elle en mesure de lui apporter ? Comment doit-elle lui faire face ?

Dans un premier temps il s'agit de faire un point sur la situation de la Chine, ses besoins, de tenter de comprendre les raisons de l'évolution de sa position au niveau international et ses réelles ambitions géopolitiques. Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à en détailler les contours dans les domaines diplomatique et militaire, en particulier à travers l'exemple de Djibouti. Finalement, nous proposerons des postures envisageables de façon générale et plus particulièrement pour la France dans ces pays d'Afrique aujourd'hui séduits par le partenaire chinois.

1. L'AFRIQUE, SOURCE POTENTIELLE DE SECURISATION DES BESOINS CHINOIS

Deuxième économie mondiale depuis 2010, la Chine, pays toujours en développement, connaît, malgré une baisse et une fiabilité relative, un taux de croissance toujours très élevé, de l'ordre de 7%. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la Chine a désormais le 1^{er} PIB mondial en parité de pouvoir d'achat devant les États-Unis depuis 2014. La croissance chinoise s'appuie sur une industrie très forte, soutenue par des exportations massives. Mais la Chine doit parallèlement faire face à plusieurs enjeux dont font partie la réduction des inégalités et la gestion d'une population de plus de 1,4 milliard d'habitants.

Initiée en 2013, et réellement prise au sérieux lors du sommet des chefs d'État de 2017, l'initiative chinoise de développer des axes de communication terrestres et maritimes, connue sous le nom de nouvelles routes de la soie, répond aux enjeux auxquels la Chine doit faire face et à sa volonté de peser à l'échelle internationale. Cette vision géopolitique se traduit par la mise en place de grands axes de communication reliant entre autres l'Asie et l'Europe en passant par l'Afrique. Cette mondialisation version chinoise revêt plusieurs composantes : agricoles, accès aux ressources naturelles, commerciales, ou stratégiques. Ceci explique l'intérêt porté au développement des infrastructures portuaires et logistiques. Ce projet qui, dans un premier temps, représentait 60% de la population de la planète, 40% des richesses mondiales et regroupait 70 pays, dont plusieurs pays d'Afrique, ne cesse de se développer dans le narratif chinois. Associé aux partenariats chinois traditionnels en

Afrique, ce projet, en englobant des partenariats anciens et en développant de nouveaux, dynamise la présence chinoise en Afrique au travers d'initiatives nombreuses, complexes et de natures différentes.

Nous allons nous attacher à en décrire les raisons.

1.1. *Certes, la Chine cherche à assurer sa sécurité alimentaire*

Avec 1,4 milliard d'habitants à nourrir, ce qui représente 20% de la population mondiale, le défi alimentaire est primordial pour la Chine. Malgré une croissance démographique franchement ralentie suite à la politique de l'enfant unique, celle-ci reste malgré tout positive rendant la question alimentaire pérenne. L'émergence d'une classe moyenne dont les habitudes alimentaires évoluent contribue par ailleurs à maintenir la problématique de la satisfaction du besoin alimentaire comme une question prioritaire.

Parallèlement à cette augmentation constante du besoin, la quantité et la qualité des sols cultivables se réduit peu à peu en Chine. En effet, l'urbanisation massive que connaît la Chine entraîne la disparition progressive des terres cultivées. À titre d'illustration, il faut savoir que 500 000 hectares de terres agricoles disparaissent tous les ans en Chine, ce qui diminue d'autant la capacité de production alimentaire. Comme nous l'avons vu, la population de la Chine représente 20% de la population mondiale. Or, ses terres arables ne représentent que 9% de la ressource mondiale. Par ailleurs, la problématique de la pollution des sols accentue également ce phénomène.

Or la capacité pour un État à nourrir sa population est fondamentale et revient à la question de la pérennité de cet État et dans ce cas précis à la stabilité politique du parti communiste chinois. Assurer un taux d'autosuffisance alimentaire minimal pour sa population est devenu une priorité stratégique pour la Chine. Même si la Chine est le 1^{er} producteur mondial d'un certain nombre de denrées de base comme le riz, le blé, les poires, les tomates, ou le lait de chèvre, des approvisionnements extérieurs sont nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et répondre aux besoins et à la demande du peuple chinois. À l'échelle mondiale, la balance commerciale agricole chinoise est déficitaire de 70 à 80 milliards de dollars. La dépendance actuelle aux importations alimentaires ne devrait pas se réduire à l'avenir. Pour pallier ces difficultés, la Chine compte d'abord sur ses capacités d'innovation technologique mais surtout sur l'internationalisation de la production alimentaire. Les pays africains pourraient donc ainsi apparaître comme une source partielle d'approvisionnement en nourriture à court ou long terme. Mais cela profit-t-il réellement à l'Afrique ? Aujourd'hui le constat est plutôt mitigé puisque la Chine fournit elle-même de grande quantité de nourriture à l'Afrique, le riz par exemple.

Il faut donc sûrement trouver une autre motivation à la présence chinoise de plus en plus prégnante en Afrique.

1.2. *Certes, la Chine cherche à assurer sa sécurité énergétique.*

Lors du forum de Paris organisé par l'IRIS et l'Ambassade de Chine sur les nouvelles routes de la soie, Angélique PALLE, chercheuse à l'Institut de recherche

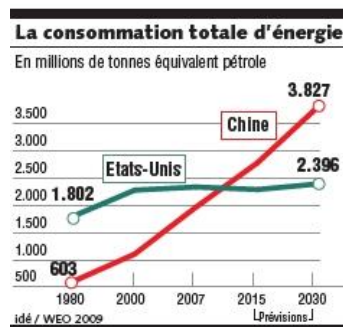
stratégique de l'École militaire (IRSEM) indique que le secteur de l'énergie est une priorité pour la Chine. Cette priorité reposerait sur deux aspects :

- La nécessité d'approvisionnement.

Premier importateur de pétrole et de gaz au monde, la Chine doit garantir la production et l'acheminement de ces énergies. Ses approvisionnements sont diversifiés : Asie centrale, Europe (Pologne, Roumanie), Proche et Moyen-Orient, mais aussi Afrique (Kenya, Tanzanie par exemple).

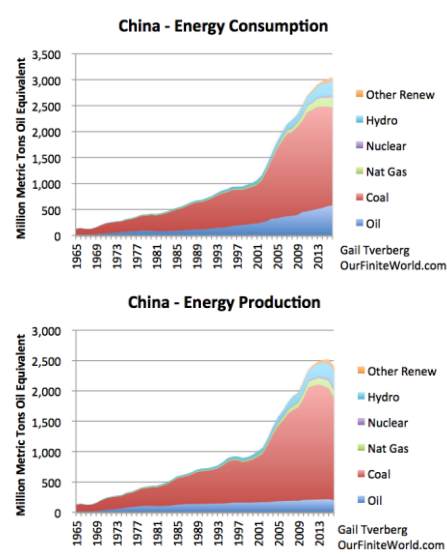
- la question environnementale.

La production d'énergie décarbonée ne rattrapant pas l'évolution de la demande chinoise, la demande d'importation ne cesse d'augmenter.



Ce graphique de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) nous montre que la Chine est devenue le 1^{er} consommateur d'énergie, devant les États-Unis depuis 2009. Même si l'économie chinoise tend à ralentir sur les dernières années, la forte industrialisation et la hausse continue de l'urbanisation crée une demande énergétique

accrue, non compensée par une production suffisante comme le montrent les deux graphes² ci-dessous.



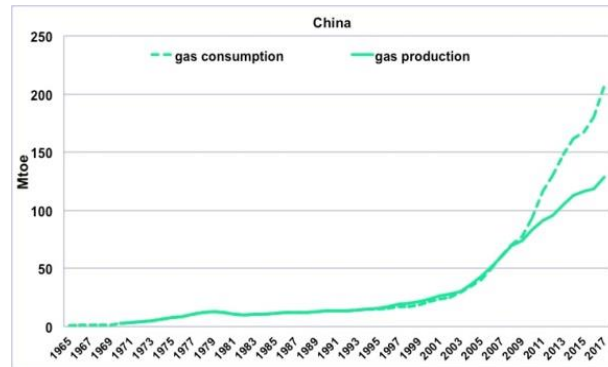
Par ailleurs, la Chine sort d'une phase de développement industriel principalement associé au charbon. Son utilisation massive a généré des problèmes de pollution majeurs. Les grandes villes s'asphyxient. Ce phénomène, associé à l'émergence d'une classe moyenne davantage consommatrice de gaz et d'électricité, conduit les autorités chinoises à réduire peu à peu la part des énergies les plus polluantes. À titre d'exemple, celle-ci représente encore 77% de l'électricité consommée en 2015. Le charbon étant particulièrement impactant en matière d'environnement, la

² Données issues de BP Statistical Review.

Chine développe sa consommation et donc ses importations de pétrole³ et de gaz.

Le Gaz

Comparaison de la consommation et de la production de gaz en Chine :



Source : BP Statistical Review

Les réserves de gaz de la Chine sont évaluées à 60 000 milliards de mètres cubes, ce qui ne représente que 2% des réserves mondiales. Sa consommation qui s'élevait à environ 6% de la consommation mondiale en 2015 ne cesse de s'accroître.⁴ Malgré la volonté des autorités de

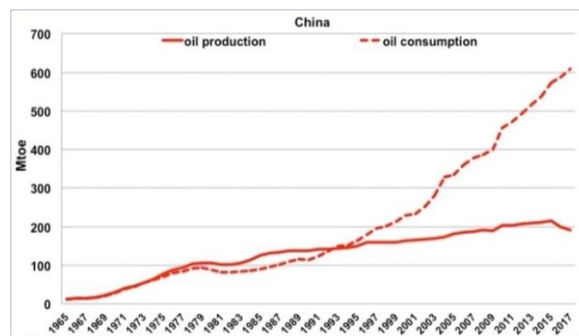
³ La consommation chinoise représente 13% de la consommation mondiale de pétrole en 2015.

⁴ Selon BSI Economics (« La dépendance énergétique de la Chine »), sur la période 2010-2015, la consommation du gaz a presque doublé et la Chine a importé 24 % de sa consommation totale. La consommation de gaz devrait atteindre 30 % de la consommation totale d'énergie en 2035 selon les autorités chinoises. L'importation de gaz est estimée à l'horizon 2035, à 26 % de la consommation totale.

diversifier les origines du gaz, l'utilisation de techniques de production de gaz non conventionnelles ne semble pas, à court terme, pouvoir se développer largement compte-tenu des impacts négatifs sur la stabilité des sols et la consommation en eau. L'importation de gaz reste donc primordiale pour le pays. Toutefois, l'importation de gaz naturel d'Afrique reste encore marginale même si elle pourrait évoluer en fonction de la découverte de nouveaux gisements, dans le canal du Mozambique en particulier.

Le Pétrole

Comparaison de la consommation et de la production de gaz en Chine :



Source : BP Statistical Review

« Sur la période 2010-2015, la consommation du pétrole brut a augmenté de plus de 26 %, et l'importation du pétrole brut a accru de plus de 40 %. Malgré le ralentissement de l'économie chinoise, selon l'administration des statistiques de l'énergie (AEI), l'importation joue un rôle de plus en plus important pour

répondre à la demande chinoise. Les importations permettent de couvrir 60% de la consommation domestique. Les importations du pétrole Chine sont estimées à 9,7 millions de barils par jour, ce qui représenterait 62 % de la consommation totale de pétrole à l'horizon 2035. »⁵

Majoritairement issues du Moyen-Orient, le gouvernement chinois cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement. À travers de forts investissements chinois dans l'exploitation du pétrole et du gaz en Afrique (Nigeria, Mozambique, Tanzanie), la Chine cherche à se garantir une voie d'approvisionnement complémentaire de ses fournisseurs habituels. Le transport étant dans ce cas réalisé par pétroliers, la sécurisation des voies de communication maritime revêt toute son importance pour garantir la sécurité énergétique du pays. À ce jour, 13% du pétrole brut importé en Chine est d'origine africaine. L'Afrique est ainsi le 2^{ème} exportateur derrière le Moyen Orient.

On peut citer par exemple le cas du le champ pétrolier onshore Banga Kayo (entre Pointe-Noire et Cabinda) au Congo. En 2014, le groupe chinois Wing Wah Petrochemical a obtenu un permis de prospection dans une zone forestière. Après 2 ans de recherches, le groupe chinois signe le permis d'exploitation de ce gisement dont la capacité est évaluée à plus de 200 millions de barils et qui comprend 460 puits⁶. Cette collaboration, relativement rapidement mise en œuvre, est la première du genre dans le domaine du pétrole entre la Chine et le Congo.

⁵ DEQINGQUZHEN Irène, « La dépendance énergétique de la Chine », *BSI Economics*, 23 mai 2017.

⁶ Agence Ecofin.

Les minerais

Le sol africain est connu pour l'abondance de ses ressources naturelles dont les minerais. Nous pouvons citer l'exemple de l'or dont la moitié de la production mondiale est africaine ou celui des diamants (1 diamant sur 3...). Des entreprises chinoises se sont implantées dans le secteur des mines en Afrique en pratiquant en particulier une stratégie sur le modèle « ressources contre infrastructures ». Par exemple en République Démocratique du Congo (RDC) en 2008, la société Sicominex (consortium sino-congolais créé grâce à la banque publique chinoise Eximbank) a signé un « contrat de développement des infrastructures » par lequel cette société s'engage à développer et mettre en œuvre des projets de routes, d'hôpitaux, de centres de santé, d'universités, de voies ferrées, de production d'énergie solaire pour un total de 6 milliards de dollars en échange de l'extraction de centaines de milliers de tonnes de minerais, rendant ainsi quasi impossibles d'autres investissements étrangers.

Cependant le territoire chinois recèle aussi des minerais et des terres rares. Par ailleurs, l'instabilité de certaines régions africaines fragilise les capacités d'approvisionnements et le manque d'infrastructures pénalise l'exploitation et l'acheminement.

Même si, dans le cadre des enjeux énergétiques, certains pays d'Afrique sont des fournisseurs de pétrole, de gaz et de minerais, l'Afrique n'est pas, et de loin, la

seule source d’approvisionnement de la Chine. Cet enjeu quoi que non mineur, ne peut justifier à lui seul l’évolution de la présence chinoise en Afrique.

1.3. *Certes, la Chine cherche à assurer son développement économique*

1.3.1. *Par le développement d’un marché pour les entreprises chinoises*

Le ralentissement, quoi que relatif, de l’économie chinoise, amène le gouvernement à poursuivre sa stratégie de développement de marchés extérieurs. Potentiel débouché des exportations chinoises, l’Afrique représente un marché de 1,3 milliard de personnes, potentiellement intéressées dans les produits à bas coûts diffusés par la Chine.

La Chine est déjà le principal partenaire commercial des pays africains, et son premier marché d’exportation (cf. annexe 1). La Chine est également le pays le plus présent dans le domaine de la construction d’infrastructure. Le volume de commerce bilatéral ne cesse de s’accroître. Selon le vice-ministre chinois du commerce⁷, Qian Keming, le volume des échanges commerciaux entre la Chine et l’Afrique a augmenté de 14% en 2017 pour atteindre 170 milliards de dollars. Ce chiffre est à mettre en parallèle à ceux de 2000 (10,5 milliards de dollars) et de 2005 (40 milliards de dollars). Selon le rapport McKinsey Africa publié en juin 2017, plus de 10 000 entreprises chinoises seraient implantées en Afrique.

⁷ Lors de la conférence de presse organisée en prélude au Forum sur la coopération sino-africaine des 3 et 4 septembre 2018.

Parmi les produits fournis par la Chine, les Technologies de l'information et de la communication (TICs) sont un des secteurs émergents et particulièrement dynamique. Huawei en est un exemple bien connu. La Chine cherche à capter une grande part du marché des communications dans une stratégie que je qualifierais de « bout en bout ». En effet, elle est présente sur le marché des objets connectés physiques comme les téléphones portables par exemple mais elle est également particulièrement active dans le développement des réseaux physiques. Elle réalise des investissements massifs dans les infrastructures de télécommunication en Afrique, infrastructures qui sont la plupart du temps fabriquées par les entreprises chinoises présentes en Afrique. Elle déploie les câbles internet, les relais téléphone, les différents réseaux, ses propres opérateurs... Elle participe activement à différentes formations dans le domaine des TICs. Huawei assure par exemple la formation d'élèves ingénieurs africains. La Chine investit aussi dans le contenu diffusé dans la mesure où elle a une main mise sur certains médias. Cette emprise médiatique pose d'ailleurs la question de l'influence au travers de la diffusion d'une vision chinoise de l'actualité. Cela pose également la question de la sécurité des informations et d'un possible siphonage de données transitant par ces canaux de communication. Pékin est d'ailleurs soupçonné d'avoir espionné le siège de l'Union africaine de 2012 à 2017, bâtiment équipé de systèmes informatiques chinois⁸...

Prenons l'exemple du Cameroun. Grâce à de nombreux projets d'infrastructures tels que la réalisation par une entreprise chinoise de la première autoroute du pays, la

⁸ TILOUINE (J.) et KADIRI (G.), « À Addis-Abeba, le siège de l'UA espionné par Pékin », *Le Monde*, 27 janvier 2018.

Chine est le premier investisseur étranger au Cameroun et son premier partenaire commercial⁹. Mais surtout, elle finance la pose de 6000 km de câbles sous-marins de fibre optique entre le Cameroun et le Brésil. Au-delà des aspects techniques et économiques, se pose, à terme, la question très sensible de la gestion des données qui transiteront par ces câbles.

1.3.2. *Par le développement d'une dépendance financière*

D'une façon générale, la rénovation des infrastructures ainsi que le développement des installations de production et de transport d'énergie sont indispensables au développement d'une région. Cela est particulièrement vrai en Afrique compte tenu de son retard dans ce domaine. Un bon réseau, bien structuré est potentiellement facteur de relance économique. Mais sa structure doit être envisagée à l'échelle globale pour faire sens et être efficace, et son financement doit localement être mesuré pour ne pas risquer inflation et surendettement.

Depuis plusieurs années, la Chine se positionne sur les marchés africains grâce à une augmentation significative de ses investissements financiers dans les infrastructures, investissements très souvent réalisés sous forme de prêts. « *Selon une étude du John L. Thornton China Center à la Brookings Institution, publiée en avril 2018, la Chine contribue à environ un sixième du total des prêts accordés à l'Afrique. De quoi inquiéter le FMI qui, dans un rapport publié en mai 2018, indiquait que "sur les 35 pays à faible revenu en Afrique subsaharienne, 15 sont aujourd'hui en surendettement ou risquent fortement de le*

⁹ 67% des investissements directs étrangers étaient chinois en 2014.

devenir". Le géant asiatique détient aujourd'hui par exemple 55 % de la dette extérieure du Kenya et 70 % de la dette publique bilatérale du Cameroun. »¹⁰

Pour réaliser ses projets en Afrique, la Chine a mis en place différentes structures pouvant proposer des capitaux qui, dans la majeure partie des cas, financent des entreprises chinoise, privées ou d'État. Citons quelques organismes de financement majeurs :

- EXIMBANK Chine (La Banque d'Import-Export Chinois est l'un des principaux investisseurs en Chine) ;
- China Development Bank (CDB) ;
- La Banque Africaine de développement (BAD)
La Chine est devenue, avec la BAD, le principal bailleur de projets dans le domaine hydraulique (cf. le barrage dans la Sangha au Congo par exemple).
- La Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures (BAII).

L'implication de la Chine dans les nombreux projets de développement en Afrique, en particulier en infrastructures, se traduit d'une part par la mise en place de processus d'investissements financiers massifs. Les investissements prennent la forme de dons, de prêts à taux préférentiels et de projets de développement. Principalement orientés dans les domaines de l'infrastructure, de l'énergie, de l'agriculture et de la pêche, ces investissements ont tendance à se diversifier. D'autre part, les investissements sont majoritairement

¹⁰ ABGRALL Thomas, « Sommet Chine-Afrique : un partenariat gagnant-gagnant ? », *France 24*, 03 septembre 2018.

adossés à la réalisation des projets par des entreprises chinoises. Le projet est ainsi financé et réalisé par des moyens chinois, fournissant ainsi une sorte de « paquet ». Efficaces et rapides, ces offres d'investissement « clé en main » attirent les chefs d'État africains.

Selon l'Initiative de recherche Chine-Afrique (CARI), un centre de recherche dépendant de l'Université américaine Johns Hopkins, 94,4 milliards de dollars de prêts ont été alloués par la Chine en Afrique entre 2000 et 2015, et ces sommes ne cessent d'augmenter. Sur 20 ans, le montant s'élèverait au total à environ 140 milliards de dollars.

Les pays occidentaux et les organisations internationales telles que la Banque mondiale conditionnent leurs financements et investissements à la fois sur le plan technique que sur le plan éthique. Ces investissements sont souvent longs à obtenir et peuvent paraître trop faible au vu des enjeux de développement du continent africain. Cette situation laisse la place à des investissements chinois moins conditionnés. En effet, la capacité d'investissement rapide et massive confère un net avantage à la Chine. Jean-Joseph Boillot¹¹ explique que : « *La Chine offre des prêts concessionnels sur 30 ans avec des taux d'intérêts faibles de 2,5 %, et des délais de grâce de 10 ans pour rembourser. Elle peut très vite débloquer de l'argent. Les projets peuvent être signés en un an, alors qu'ils pourraient mettre 10 ans à voir le jour avec des bailleurs internationaux comme la Banque mondiale* ».

Cependant, une partie de ces investissements n'est à ce jour pas rentable et peut mettre en péril l'équilibre

¹¹ Id.

financier de bon nombre de pays africains ce qui fait l'objet d'une attention toute particulière à l'échelle internationale. Cette situation a deux conséquences principales.

D'une part, la Chine fait, dans le domaine financier, un pari et prend le risque de voir certains pays africains incapables de rembourser leurs dettes envers Pékin. Cette situation a déjà conduit la Chine à mettre en place des procédures d'effacement de dettes. En 2009, 312 dettes ont été effacées pour un montant de 3 milliards de dollars et de nouvelles annonces ont d'ores et déjà été faites en 2015 et 2018 en faveur de nouveaux effacements de dettes (sans pour autant spécifier les pays concernés). Ces investissements potentiellement peu rentables peuvent également être sensibles au cours des matières premières et aux décisions des dirigeants de certains États africains. Le cas de la RDC illustre ces points. En effet, selon la DGRIS, la Chine a probablement développé une dépendance envers la RDC au travers d'investissements dans le secteur des matières premières qui s'avèrent peu rentables et sensibles à une chute des cours. Fin 2017, la RDC a également interdit aux entreprises chinoises toute exportation de cuivre et de cobalt non transformés afin de renforcer les bénéfices de Sicominex en exportant des produits raffinés et transformés, et par ricochet accélérer le remboursement des prêts consentis par Pékin¹².

D'autre part, les pays africains concernés par l'impossibilité de remboursement risquent de devoir céder des infrastructures stratégiques à la Chine et perdre ainsi le contrôle sur leurs propres infrastructures ou ressources.

¹² « La RDC interdit au conglomérat sino-congolais d'exporter le cuivre non transformé », *Jeune Afrique*, 10 octobre 2017.

Qu'advient-il de la Zambie, deuxième producteur de cuivre du continent au sein duquel la Chine a financé la construction de routes ou de terminaux d'aéroports, et qui serait sur le point de lui céder une société publique d'électricité suite à un défaut de paiement ?¹³ Concernant ce risque, l'exemple récent du Sri Lanka attise la crainte de la communauté internationale de voir certains pays perdre ainsi leurs propres infrastructures stratégiques. En effet, le Sri Lanka a été contraint, suite à l'impossibilité de rembourser les 8 milliards de dollars dus à la Chine, de céder en décembre 2017 son port stratégique d'Hambantota.

Ainsi, avec la multiplication des prêts et la construction massive et mal coordonnées d'infrastructures, les pays africains risquent non seulement de dépendre de plus en plus de la Chine sur le plan économique mais aussi politique.

Satisfaction de ses besoins alimentaires, énergétiques, développement d'un marché économique, la Chine a d'indéniables raisons pratiques de vouloir exister sur le continent africain mais elles ne suffisent pas à elles seules à justifier les efforts financiers consentis par Pékin. Le partenariat fort qui lie aujourd'hui la Chine et les pays africains relève davantage de la stratégie diplomatique que de la stratégie simplement économique.

¹³ DE VERGES Marie, « Dette africaine et casse-tête chinois », *Le Monde*, 03 octobre 2018.

2. DES INTERETS CHINOIS EN AFRIQUE AVANT TOUT DE NATURE DIPLOMATIQUE

Telle la pyramide des besoins établie par Maslow, la Chine a sûrement cherché dans un tout premier temps à travers sa présence en Afrique à satisfaire les besoins primaires de sa population. Mais dans un second temps, c'est à satisfaire les besoins d'appartenance et d'estime que répondent les investissements chinois. Autrement dit, la reconnaissance des autres. La satisfaction de ces besoins dits secondaires, davantage tournés vers l'extérieur, a pour objectif de renforcer la position et la crédibilité de la Chine, de son régime politique sur la scène internationale mais aussi en interne au pays.

2.1. *L'Afrique, terrain de jeu d'une diplomatie chinoise en évolution*

2.1.1. *Le Consensus de Pékin, un contre-pied de la diplomatie occidentale*

En développant le « Consensus de Pékin »¹⁴, la Chine s'inscrit en contre-pied de la diplomatie occidentale fondée pour sa part sur ce que nous appelons le « Consensus de Washington ». Voyons en quoi ces 2 visions s'opposent.

La diplomatie occidentale conduit ses relations diplomatiques, en particulier avec les pays africains, en

¹⁴ La notion de consensus de Pékin fut utilisée pour la première fois par Joshua Copper Ramo dans un article publié en 2004 par le *think tank* anglais *Foreign Policy Centre*, Joshua C. RAMO, The Beijing Consensus : Notes on the New Physics....

s'appuyant sur les principes de démocratie, de respect des droits de l'homme, de lutte contre la corruption et de libéralisme économique. Le respect de ces principes sont des conditions à l'octroi de leurs aides. Ces valeurs, contraignantes, qui fondent le Consensus de Washington ont pour ambition d'imposer des mesures économiques et politiques favorables à une bonne gouvernance, une rigueur budgétaire ainsi qu'à la libéralisation du commerce.

Pour sa part, la Chine affirme son attachement au respect de la souveraineté des États, à la non-ingérence ainsi qu'au développement économique selon le modèle chinois, à savoir développement avant tout structurel (chemins de fer, ports, barrages, etc) et économique (industrie, mines, pétrole), puis éventuellement civique. Ce modèle diplomatique conduit à attribuer des aides importantes aux pays africains sans les assortir de conditionnalités comme peuvent le faire les diplomaties occidentales, ce qui est perçu très favorablement par ces pays qui, pour certains, peuvent être soumis à des conditions ou des sanctions de la communauté internationale. Par la non-conditionnalité de ses actions économiques et sa posture de non-ingérence, la Chine est une alternative séduisante par rapport aux partenaires traditionnels des pays africains. De fait, Chine et France sont perçues comme frontalement concurrentes en particulier au sujet des projets d'infrastructures.

La Chine répond également au très fort besoin en investissement, principalement en matière d'infrastructure de l'Afrique pour permettre son développement. La Chine occupe l'espace laissé libre dans le domaine des investissements par les pays européens dont la France, voire par les instances internationales que sont la Banque mondiale ou le FMI.

La proximité diplomatique de la Chine avec les pays africains trouve également ses racines dans un discours « tiers-mondiste ». En se présentant comme un pays en développement, la Chine s'oppose à la relation post-coloniale des pays occidentaux avec le continent africain et favorise ainsi un lien de proximité, d'équité entre les pays africains et elle. Cette stratégie diplomatique n'est pas très récente puisque dès la conférence de Bandung en 1955 la Chine et l'Afrique étaient rassemblées au sein « des pays non alignés et en voie de développement ». D'une façon plus générale, la présence chinoise en Afrique donne une alternative aux liens établis avec les ex-puissances coloniales et les États-Unis.

Par ailleurs, le système politique du parti communiste chinois repose sur le principe d'un État fort se traduisant par un fort contrôle du gouvernement, de l'Armée, des entreprises d'État comme privé et des individus. Ce parti fort et stable cherche ainsi à asseoir sa pérennité. Alors que pour les pays occidentaux la libéralisation politique est indispensable à la poursuite de la croissance, le parti communiste chinois considère que le développement économique repose sur une stabilité politique et sociale. La Chine remet donc en cause le postulat occidental à l'international en promouvant un modèle de gouvernance sous la forme d'un État fort, modèle qu'elle défend auprès des gouvernants africains. Si nous prenons l'exemple de l'Éthiopie, la convergence idéologique fait de ce pays un partenaire politique important pour la Chine en Afrique. Le Front démocratique révolutionnaire des peuples éthiopiens, et le Parti communiste chinois ont des relations étroites. Des programmes d'échanges, des voyages d'études et des formations sont notamment proposés par les chinois. Et des visites bilatérales sont régulièrement organisées. Par

ailleurs, la présence de l'Union africaine à Addis-Abeba, dont le nouveau siège a été entièrement financé par la Chine, fait du pays une plateforme importante de la défense des valeurs chinoises en Afrique.

2.1.2. *L'Afrique, pivot de la reconnaissance internationale de la Chine*

Après le développement de liens économiques et financiers particulièrement nombreux, la Chine continue de développer ses relations diplomatiques. Au-delà de la sécurisation de ses intérêts économiques au travers des relations politiques établies et stables, la Chine recherche avant tout à peser au niveau international. Sa politique étrangère s'affirme de plus en plus comme celle d'une grande puissance ambitieuse. Le parti communiste chinois cherche à mettre en place, dans le même temps, un système de gouvernance mondiale fondé sur ses principes propres (politique, économique, normatif) mais aussi à peser sur le système mondial actuel. La stratégie politique en Afrique répond à ses 2 objectifs. La Chine mesure l'importance de l'aide que l'Afrique (entre autres), en tant que soutien diplomatique dans les instances internationales, peut lui apporter pour rester influente et défendre ses positions. Par exemple aujourd'hui seul un pays africain reconnaît encore Taiwan... Thierry Pairault rappelle que « *Le continent africain compte 55 pays et représente à lui seul environ un tiers des voix à l'Assemblée générale de l'ONU.*¹⁵ »

Les investissements financiers importants consentis par la Chine et l'inclusion officielle de pays d'Afrique dans le projet des nouvelles routes de la soie lui permettent ainsi

¹⁵ ABGRALL Thomas, « Sommet Chine-Afrique : un partenariat gagnant-gagnant ? », *France 24*, 03 septembre 2018.

d'étendre son influence et d'être soutenue politiquement dans ses positions par ces pays. L'Éthiopie, la RCA, le Burundi... un grand nombre de pays africains coopèrent avec Pékin dans les instances internationales et soutiennent ses positions sur Taiwan, les droits de l'homme ou sur la position chinoise en mer de Chine méridionale. En contrepartie, la Chine développe ses partenariats, s'attache à ne pas intervenir dans les conflits internes de ces pays voire les appuie dans les instances internationales, à l'image du soutien accordé à la candidature éthiopienne à un siège de membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Afin de créer le contexte le plus favorable, plusieurs types de coopérations peuvent être mises en œuvre avec les pays africains. Citons-en quelques-unes.

Une intégration officielle dans les nouvelles routes de la soie

Même si les nouvelles routes de la soie visent avant tout à permettre à la Chine d'atteindre l'Europe, 4 pays d'Afrique ont officiellement rejoint ce projet présenté comme stratégique : l'Éthiopie, Djibouti, l'Égypte et le Kenya. Cependant, les contours des engagements chinois autour de ce projet ne sont toujours pas détaillés. Les intérêts chinois semblent avant tout reposer sur l'aspect géostratégique de cette région principalement contrôlée par les occidentaux.

Des relations bilatérales

Parallèlement à son rapprochement avec les institutions africaines, Pékin approfondit progressivement

ses liens bilatéraux avec ses partenaires africains. Par exemple, la Chine est devenue aujourd'hui le premier partenaire commercial du Congo. Elle est son premier client et son 4^{ème} fournisseur derrière la Namibie, la France et l'Angola. Le volume des exportations congolaises a augmenté de 191% en 2016¹⁶. De nombreux projets d'infrastructures sont en cours de réalisation comme la construction d'un port minéralier, d'un nouveau siège du parlement, de deux tours jumelles de 30 étages dans la capitale, d'un parc des expositions à Pointe-Noire ou d'un centre de maintenance aéronautique. La Chine a, entre autres, concédés des dons (26Mds de Francs CFA au Congo en 2015) et a plus récemment annoncé négocier l'annulation ou le rééchelonnement de de la dette du Congo¹⁷

Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC)¹⁸

Réunissant la quasi-totalité des chefs d'État africains et la Chine, ce forum se déroule tous les 3 ans alternativement en Chine et en Afrique. Il a pour objectif d'identifier et d'annoncer le financement de projets sino-africains. Le 7^{ème} FOCAC a eu lieu les 3 et 4 septembre 2018. 53 pays africains étaient réunis à Pékin, sur le thème de : « **communauté de destin et partenariat mutuellement profitable** ».

Les déclarations sont d'une part d'ordre financier avec l'annonce de l'investissement de 60 milliards de dollars

¹⁶ Source DGRIS.

¹⁷ TSHIKUMA (Eric), « Dette publique du Congo : vers la signature d'un accord entre Pékin et Brazzaville, *Jeune Afrique*, 01 mars 2019

¹⁸ Aussi connu sous le terme anglais de FOCAC (Forum On China-Africa Coopération).

pour le développement économique des pays africains répartis comme suit :

- 20 milliards de dollars de lignes de crédit
- 15 milliards de dollars en subventions, prêts sans intérêts, prêts concessionnels
- 10 milliards de dollars pour des projet de développement
- 5 milliards de dollars pour soutenir les exportations africaines
- 10 milliards de dollars investis par les entreprises chinoises sur les 3 prochaines années

Et d'autre part, la Chine a annoncé l'augmentation de la participation militaire pour sécuriser ses engagements. « La Chine augmentera son aide à la défense et à la sécurité en Afrique [...] cinquante programmes d'assistance à la sécurité seront lancés pour faire progresser la coopération sino-africaine dans le cadre de la nouvelle route de la soie. »¹⁹

Lors de ce forum, les domaines économiques et de défense ont officiellement été liés.

Dialogue Chine-Union africaine (UA)

L'UA est une assemblée qui rassemble l'ensemble des pays d'Afrique. Les relations entre la Chine et l'UA peuvent être considérés comme denses et satisfont les 2

¹⁹ Plan d'action de Pékin, Forum sur la coopération sino-africaine, 5 septembre 2018.

parties, entre autres en donnant davantage de visibilité à l'UA.

En mai 2015, la Chine a ouvert une mission permanente auprès de l'UA et le nouvel ambassadeur chef de mission de la Chine auprès de l'UA, M. Liu Yuxi, est un parfait francophone, à l'image d'une diplomatie chinoise qui prend en compte l'importance de la langue française en Afrique. L'UA a, quant à elle, ouvert en septembre 2018 un bureau de représentation à Pékin, plaçant ainsi la Chine au rang d'interlocuteur privilégié de l'UA.

Un dialogue stratégique Chine-Commission de l'Union africaine (CUA) a par ailleurs été mis en place en 2008. La 7^{ème} édition a eu lieu en 2018 à Pékin. Peu à peu les thèmes de politique étrangère, de sécurité, de soutiens financiers et techniques aux OMLP de l'UA ainsi que la question de la gestion des conflits ont été intégrés aux discussions.

2.1.3. Le développement d'une très forte politique d'influence

Emploi majoritaire de main d'œuvre chinoise, corruption, atteintes environnementales et sociales, sécurité industrielle, ratio endettement public/PIB inquiétant, soutenabilité critiquable de développement durable... La Chine fait face à de nombreuses inquiétudes et désapprobations sur les raisons et le modèle de ses investissements en Afrique. En réponse à ces critiques, la Chine a mis en place une politique d'influence pour développer une image positive, plus connu en anglais sous le terme de Soft Power.

Une stratégie de communication : Le Partenariat « Gagnant-Gagnant »

Depuis les années 2000, les liens sino-africains, principalement économiques, ont explosé. Face aux reproches de pillage des ressources, la Chine a développé une stratégie de communication fondée sur le principe du « gagnant-gagnant », véritable bannière des relations Chine-Afrique ! Lors du FOCAC des 3 et 4 septembre 2018, selon l'agence Chine nouvelle, la Chine et les États africains²⁰ ont adopté la « Déclaration de Pékin » et le « Plan d'action de Pékin de la FOCAC (2019-2021) » renforçant les concepts de « communauté de destin Chine-Afrique, la coopération gagnant-gagnant et le développement commun entre la Chine et l'Afrique ».

Selon Xi Jinping, « les dirigeants ont décidé à l'unanimité de construire une communauté de destin Chine-Afrique qui assume la responsabilité conjointe, poursuit la coopération gagnant-gagnant, apporte le bonheur à tous, bénéficie d'une prospérité culturelle, garantit la sécurité commune et promet l'harmonie entre l'homme et la nature ».

La Chine se positionne ainsi comme une réelle alternative aux pays occidentaux et met en avant son passé soi-disant non-colonial pour présenter les relations Chine-Afrique comme équilibrées.

Développement de la culture chinoise

²⁰ À l'exception du Swaziland, dernier pays africain à reconnaître Taiwan.

Mais l'influence chinoise ne se résume pas à une communication vers les élites, axé seulement sur le développement économique. Elle propose également des projets dans le domaine culturel : popularisation de l'apprentissage du chinois (30000 apprenants au Cameroun en 2018, 5 000 apprenants le Chinois au Burundi, Développement des Instituts Confucius au Congo, aux Comores...), bourses d'études accordées par le gouvernement chinois (300 boursiers/an au Congo, multiplié par 3 ces dernières années).

Aide au développement

En réponse aux critiques particulièrement répandues sur l'augmentation de la dette africaine et le développement d'une dépendance financière vis-à-vis de la Chine, celle-ci n'hésite pas à annoncer son implication dans l'aide au développement de certains pays et promet de financer certains projets sous forme de dons. Les coopérations s'étendent ainsi aux domaines de la santé, de l'enseignement et de l'aide humanitaire. Déjà en juillet 2012, lors du FOCAC, Pékin s'étaient engagé auprès de ses partenaires africains à développer des infrastructures culturelles et de formation technique et professionnelle²¹.

La Chine met en place les outils pour favoriser l'extension et la structuration de son influence politique, diplomatique, économique, mais également militaire et sécuritaire. En effet, nous allons voir comment, à travers des actions militaires elle affirme progressivement son

²¹ MBABIA (Olivier), SODALO (Lisa), *Quelle politique africaine pour le nouveau leadership chinois ?*, Monde chinois (N°32), 2012, page 8.

rôle de grande puissance contribuant à la paix et à la stabilité en Afrique.

2.2. *La recherche d'un symbole de grande puissance à travers le développement militaire*

Qu'est-ce qu'un acteur mondial aujourd'hui ? La puissance d'un État fondée sur sa capacité politico-militaire est-elle aujourd'hui, avec la mondialisation, un paradigme désuet ? Certains l'affirment. D'une part, nous pourrions considérer que la recherche de la puissance hégémonique a toujours échoué, menant les civilisations à leur perte. D'autre part, la suprématie de l'économie pourrait apparaître aujourd'hui comme une nouvelle clé de lecture des relations mondiales. Cependant, nous pouvons raisonnablement penser que la Chine devra, dans les années à venir, assurer la sécurité de ses intérêts économiques et défendre sa suprématie mondiale dans le domaine des échanges commerciaux. La militarisation de la Chine semble donc inéluctable et indissociable de l'évolution de son poids économique et de son rôle de plus en plus assumé de superpuissance. Dotée de l'arme nucléaire, membre permanent des Nations-unies depuis 1971, l'importance de la Chine dans toutes les grandes négociations internationales ne fait que croître.

Longtemps mal équipée, peu entraînée, l'armée chinoise est restée dans l'ombre sur la scène internationale. Mais la volonté de faire évoluer cette situation n'est pas cachée comme le démontre les ressources financières allouées, plaçant le budget militaire chinois au 2^{ème} rang mondial depuis 2012. La puissance économique chinoise a permis la modernisation de son armée, cette dernière concourant à son tour à l'accumulation de richesses en sécurisant les

intérêts économiques. Soucieux de moderniser et donner de la puissance à son armée, Xi Jinping est à l'origine d'une large réforme de l'Armée populaire de libération (APL) visant trois objectifs : « s'assurer de la loyauté totale de l'APL envers le PCC, accroître les capacités opérationnelles des forces armées, et ainsi réduire l'écart capacitaire avec les États-Unis, et améliorer le niveau d'entraînement et de professionnalisation des militaires »²². Tout en créant une nouvelle chaîne de commandement favorisant la sécurité du PCC et plaçant son secrétaire général au centre du processus de décision, le nouveau livre blanc de la Défense nationale de 2015 maintient le principe de la « défense active », *i.e* que la Chine n'interviendrait militairement qu'en cas d'attaque. La cybersécurité, l'espace et les questions maritimes y sont définis comme des enjeux majeurs. L'accroissement des compétences de la marine chinoise dans le domaine hauturier ainsi que dans le combat naval sont également développés dans ce document.

L'Afrique n'échappe pas à cette militarisation de la Chine. Longtemps axé sur l'expansion économique, le discours chinois niait toute volonté de militarisation, défendant au contraire une stratégie de non-ingérence, comme nous l'avons déjà vu. Mais, compte tenu de l'expansion des liens économiques sino-africains, la Chine a peu à peu pris une place dans le secteur de la sécurité à la fois pour défendre ses intérêts économiques et répondre à une logique d'influence mais également en vue d'atteindre un niveau de leadership mondial de plus en plus marqué.

²² BONDAZ (A.) et JUIENNE (M.), *Moderniser et discipliner, la réforme de l'armée chinoise sous Xi Jinping*, Note de la Fondation pour la recherche stratégique n°5/2017, 24 février 2017.

Compte-tenu des objectifs stratégiques visés par la Chine et qui sont décrits dans la première partie, la Chine privilégie logiquement les relations avec des pays densément peuplés comme le Nigéria ou l'Éthiopie ainsi que ceux d'Afrique de l'Est, région elle-même densément peuplée et dont la façade maritime en fait une zone particulièrement accessible depuis l'Est. Pour autant, la Chine est également présente en Afrique de l'Ouest, dans le Golfe de Guinée, région dans laquelle la présence chinoise pourrait s'étendre à l'avenir.

2.2.1. Contribution aux Opérations de Maintien de La Paix (OMLP)

Défendant toujours une stratégie de non-ingérence, la Chine a commencé par se positionner militairement en Afrique via des contributions aux OMLP. La présence de ressortissants chinois de plus en plus nombreux dans certains pays peut justifier le renforcement de sa présence militaire. Avec de nombreux projets et 4 à 5000 travailleurs chinois en RDC, la participation de la Chine à la MONUSCO (une mission médicale et une du génie) prend tout son sens. Malgré des réticences historiques à ce type d'intervention, la Chine, en 2007 représentait déjà le premier contributeur de casques bleus déployés parmi les membres permanents du conseil de sécurité. Depuis, la Chine n'a eu de cesse de renforcer sa participation au budget des missions de l'ONU, celle-ci étant passée de 3% en 2013 à 10% en 2018. Aujourd'hui, les casques bleu chinois représentent, en Afrique, une force de plus de 2000 hommes²³. Parallèlement, selon le

²³ Par exemple, MINUSS (Soudan du Sud) : environ 1000 hommes, MINUSMA (Mali) : environ 400 hommes, MINUAD (Darfour) : environ 370 hommes, MONUSCO (RDC) : environ 220 hommes.

journal *Le Monde*²⁴ : « Une force de 8 000 hommes est en attente, prête à intervenir sous mandat de l'ONU, et les premiers hélicoptères chinois, quatre Mi-171, ont été déployés au Soudan du Sud. Cette participation permet de montrer que la Chine assume ses responsabilités internationales sous mandat de l'ONU, *conclut le colonel Pellistrandi*. Ce type d'opérations donne une bonne image de marque sans risque excessif. Il ne faut pas oublier que Pékin a peu d'expérience récente de la guerre et doit faire un apprentissage opérationnel. ».

Au-delà de la défense d'une stabilité politique et de la sécurisation d'un environnement rendu favorable aux affaires, cette implication croissante de la Chine dans la sécurité africaine et les OMLP répond à plusieurs objectifs stratégiques. D'abord, elle permet de démontrer le soutien du gouvernement de Xi Jinping au rôle central de l'ONU dans le règlement des conflits internationaux et promeut une gestion multilatérale des crises. Ensuite, elle souligne la volonté d'influence sur la sécurité internationale et permet l'amélioration de son image au niveau mondial. Enfin, elle permet à Pékin de développer pas à pas son outil militaire en développant ses matériels, en accumulant de l'expérience opérationnelle et éventuellement en assurant une collecte de renseignements.

2.2.2. *Lutte contre la piraterie, contre le terrorisme et évacuation de ressortissants*

Source : site de l'ONU (<https://peacekeeping.un.org/fr/troop-and-police-contributors>).

²⁴ LE BELZIC Sébastien, « La diplomatie chinoise en Afrique passe aussi par les armes », *Le Monde*, 5 juin 2018.

Lutte contre la piraterie

Les routes maritimes commerciales chinoises empruntent en majeure partie la zone du Golfe d'Aden et sont de fait soumises au risque de piraterie. Afin de protéger les flux maritimes, la Chine s'est impliquée dans la lutte contre la piraterie et la sécurisation de cette zone au large de la Somalie et du golfe d'Aden. Depuis 2008, Pékin a déployé une trentaine d'opérations d'escorte maritime et s'est peu à peu établi à Djibouti, portail maritime de l'Est africain et zone de contrôle du détroit de Bab-el-Mandeb. Des coopérations avec les missions internationales de sécurisation maritime et de lutte contre la piraterie, en particulier EUNAVFOR-Atalante, sont même réalisées régulièrement²⁵.

Lutte contre le terrorisme

Considéré comme un pays où les « droits des musulmans sont bafoués »²⁶ par le Calife de l'État Islamique, la Chine est menacée par le terrorisme, sur son territoire mais aussi à l'étranger. À ce jour au moins 40 chinois expatriés auraient été tués²⁷. La multiplication de ses emprises à l'étranger et l'augmentation du nombre de ses ressortissants, en particulier en Afrique la rend davantage vulnérable aux attaques terroristes. Environ 128 millions de chinois ont voyagé à l'étranger en 2015 contre 280 000 en 1982²⁸ et de nombreux chinois sont établis sur

²⁵ Source : DGRIS.

²⁶ DUCHATEL Mathieu, « La Chine et le terrorisme international : vers une rupture majeure », ECFR, 27 octobre 2016.

²⁷ Id.26

²⁸ "Overall Situation of Consular Protection and Assistance Outside China", Consular Protection Service of the Chinese Foreign Ministry,

l'arc d'instabilité qui relie l'Afghanistan au Sahel. La réponse de Pékin se traduit par une forte militarisation qui place l'APL comme la pierre angulaire de la lutte contre le terrorisme. Suite à la loi anti-terroriste de janvier 2016 et à l'encontre de sa politique de non-ingérence habituelle, la Chine prévoit que « Les forces de l'Armée Populaire de Libération (APL) et de la Police armée du peuple (PAP) peuvent envoyer du personnel en mission contre-terroriste en dehors des frontières, avec l'approbation de la Commission Militaire centrale »²⁹. Cette loi marque un tournant dans la politique militaire de la Chine à l'étranger. Volontairement vague, elle laisse la porte ouverte à tout type d'intervention (diplomatique ou militaire, individuel ou en unités constituées). Pour répondre à ces nouveaux enjeux, l'APL a mis en place un programme de modernisation. Sa doctrine, ses entraînements, ses équipements évoluent pour répondre à ce nouveau paradigme. À titre d'exemple, la Chine développe ses capacités de transport de troupes largement au-delà du territoire chinois et a ainsi commencé à recevoir ses premiers avions de transport lourd Y-20 en juin 2016³⁰ marquant une évolution stratégique. Parallèlement l'industrie des drones a pour objectif de fournir des capacités de reconnaissance et de frappes de précision pouvant être utilisées dans la lutte contre-terrorisme, visant le déploiement de plusieurs milliers de drones d'ici 2023.

5 mai 2016,

(<http://cs.mfa.gov.cn/gyls/lsgz/ztzl/ajztqk2014/t1360879.shtml>).

²⁹ "Anti-Terrorism Law of the People's Republic of China", Xinhua News Agency, 27 décembre 2015,

(http://news.xinhuanet.com/politics/2015-12/27/c_128571798.htm).

³⁰ Id.26

Et, bien que depuis le début de la lutte contre le terrorisme la Chine ait critiqué la réponse militaire occidentale, sa position évolue aujourd'hui. « Selon un nouveau rapport du Conseil Européens des Relations Internationales, cette tendance rend possible de futures opérations militaires internationales chinoises contre le terrorisme. »³¹. Cependant les 2 approches demeurent différentes et difficiles à faire coopérer. La gestion du terrorisme national, intérieur de la Chine, en opposition aux droits de l'homme, est un point d'achoppement dans les possibles coopérations pour agir sur le terrorisme international. La lutte contre le terrorisme est un fort vecteur d'internationalisation de l'APL. « Selon un rapport récent du ministère de la défense américain au congrès sur la puissance militaire chinoise, plus d'un exercice international conjoint sur 3 réalisés lors des 5 dernières années était basé sur un scénario de lutte anti-terroriste. »³². Ces entraînements sont par exemple réalisés avec des pays comme la Russie ou le Pakistan, l'Indonésie et la Thaïlande. (cf. Annexe 2)

L'APL est aussi très active dans la formation des capacités militaires de pays étrangers dans la lutte contre le terrorisme et qui se traduisent sous forme d'assistance militaire et de transferts d'armes. Dans le cas du Nigeria par exemple, la Chine promet de fournir du renseignement et des images satellites pour aider le Nigeria dans la lutte contre Boko Haram. Le ministre de la Défense nigérian a par la suite annoncé la signature d'un accord de partage de renseignement en décembre 2015. Une vidéo a également

³¹ Id. 26

³² "Annual Report to Congress, Military and Security Developments involving the People's Republic of China 2016", Office of the Secretary of Defense, Mai 2016, pp. 105-106.

montré des images d'une attaque par un drone nigérian, ce drone étant d'origine chinoise.³³

Évacuation des ressortissants

Corollaire de la lutte contre le terrorisme et de la protection des chinois à l'étranger, la Chine doit développer ses capacités d'évacuation de ses ressortissants. Le développement général de la Chine à l'international crée de plus en plus de ressortissants chinois travaillant ou voyageant à l'extérieur de la Chine. Or Pékin se doit d'assurer leur sécurité et développer les capacités de leur évacuation. Lors d'une opération d'envergure, inédite pour la Chine à l'étranger, elle a par exemple dû évacuer 35000 chinois de Libye en 2011 en mettant en œuvre de très nombreux moyens dont des moyens militaires maritimes et aériens.

Les investissements chinois génèrent donc de nouveaux enjeux. Sa diplomatie doit intégrer de nouvelles missions dont cette mission militaire qui assoit également son image d'une puissance responsable envers l'opinion intérieure et internationale.

2.2.3. *Accords de coopération militaire, ventes d'armes et formations des militaires*

Accords de coopération militaire

Lors du FOCAC de 2012, Hu Jintao a mis en avant le principe de « Partenariat pour la paix et la sécurité », marquant le rapprochement des pays africains et de la RPC dans le domaine de la sécurité et donc également sur le plan militaire. Xi Jinping a poursuivi sur cette dynamique

³³ Id.19

et a positionné l'APL comme soutien de la politique étrangère chinoise. Aujourd'hui, l'APL est un acteur important dans les affaires africaines ne serait-ce que dans le cadre de la sécurisation de la présence économique chinoise.

Cette volonté se traduit aujourd'hui au travers au moins de 11 accords stratégiques ou techniques de coopération militaire (Afrique du Sud, Angola, Comores, RCI, Djibouti, Gabon, Kenya, Mali, Mauritanie, RDC, Soudan). Par ailleurs la Chine a organisé en juillet 2018 le premier Forum sino-africain sur la paix et la sécurité à Pékin. Le porte-parole de l'armée, Ren Guoqiang, a expliqué qu'il s'agissait d'« *approfondir le partenariat stratégique et de répondre aux besoins de sécurité et de défense de l'Afrique* »³⁴. Le premier objectif de ce forum est de mettre en place des mécanismes de coopération et de financement des armées africaines. Cependant, le niveau de réalisation des promesses de soutien reste pour l'heure limité.

Ventes d'armes

Dans le domaine de la vente d'armes, la Chine est devenue un important fournisseur d'armement auprès de nombreux pays africains tels que le Cameroun, l'Éthiopie, le Gabon, la Tanzanie, le Zimbabwe, l'Angola, le Nigeria ou le Mozambique... Selon l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm, Pékin était en 2015 le 2^{ème} fournisseur d'armement à l'Afrique subsaharienne après la Russie. Selon le même institut, les ventes d'armement chinois à l'Afrique ont augmenté de 55% entre 2013 et 2017, illustrant ainsi leur forte croissance en volume. Fournisseur d'armes légères (par exemple la

³⁴ LE BELZIC Sébastien, « La diplomatie chinoise en Afrique passe aussi par les armes », *Le Monde*, 25 juin 2018.

version chinoise de l'AK-47) peu transparent, la Chine développe petit à petit son offre et monte progressivement en gamme. Elle a vendu par exemple des drones de combat au Nigeria et coopère avec lui en matière de renseignement. En Éthiopie, elle est devenue le principal pourvoyeur d'armement, devant la Russie.

Formations militaires

« Pour accroître son influence dans le domaine militaire, Pékin organise des formations pour les officiers africains qui peuvent suivre des cursus en Chine, en français ou en anglais. Le coût est pris en charge par Pékin. Cela permet de tisser un réseau parmi les futures élites africaines », rappelle le colonel Jérôme Pellistrandi, rédacteur en chef de la Revue défense nationale.³⁵ En effet, les coopérations militaires comprennent un volet formation important qui peut être technique ou théorique, gestion de crise par exemple. À cela s'ajoute l'assistance technique fournie lors de la vente d'armements chinois. Dans le cadre de sa coopération militaire avec la RDC, la Chine a par exemple offert des formations à des officiers subalternes et quelques formations de haut niveau, dont Joseph Kabila a lui-même pu profiter dans les années 1990.

2.3. Djibouti : convergence multifactorielle des intérêts chinois

2.3.1. Pourquoi Djibouti ? Le choix d'un partenaire clé à plus d'un titre

³⁵ Id.34

Avec 30% du commerce mondial qui y transite, la Corne de l'Afrique est un point géostratégique en matière de transport maritime et de sa sécurisation. Jusqu'à présent cette zone était principalement contrôlée par les États-Unis et leurs alliés. Les pays qui tiennent cette zone contrôlent en réalité une grande partie du commerce mondial entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe. L'Égypte et Djibouti, situé sur le détroit de Bab-el-Mandeb, en sont en quelque sorte les 2 verrous. Plusieurs nations sont déjà déployées à Djibouti : les États-Unis, la France, le Japon, l'Espagne et l'Italie. Alors qu'en 2016, le ministère de la Défense chinois annonçait la construction à Djibouti d'installations de soutien logistique », évitant précautionneusement le mot « base », la Chine y implante en 2017 sa première base militaire hors de son territoire, arguant la lutte contre la piraterie.

Mais au-delà de l'aspect purement sécuritaire d'une région, nous pouvons également y voir une zone d'intérêt où s'affrontent et se mesurent des pays militairement influents ou qui souhaitent y prétendre. Décrite par les puissances occidentales dont la France, cette implantation a été relativement rapide puisque son inauguration est intervenue environ 3 ans après la signature du partenariat stratégique signé avec le gouvernement djiboutien.

Associée à un développement massif de ses outils militaires, cette implantation marque avant tout une rupture en matière de politique étrangère de la part de Pékin, qui se positionne avec cette première base hors de son territoire comme un potentiel acteur militaire international.

Déjà en 2008, la marine de l'APL patrouillait dans le Golfe d'Aden de façon permanente pour lutter contre la piraterie dans le cadre d'une opération autorisée par le Conseil de Sécurité de l'ONU. La Chine initiait alors sa première projection de puissance militaire. Depuis, la présence régulière d'une flottille de 3 navires dans le Golfe d'Aden contribue à la sécurité du trafic des cargos chinois et a permis pas à pas à la Chine de réaliser des gains diplomatiques non négligeables. Jusqu'à présent, la marine chinoise ne collabore pas avec les forces militaires sur place et refuse de patrouiller avec les autres marines présentes sur zone. Elle entretient sa réputation d'indépendance, ligne directrice de sa politique militaire depuis de très nombreuses années. Quelques escortes en coopération avec l'Union européenne ont toutefois été réalisées pour assister les livraisons d'aides alimentaires. Ces coopérations même rares, permettent à la Chine de développer une image de puissance responsable.

Officiellement la Chine présente cette base comme un appui logistique qui n'accueillerait que 240 militaires, version réfutée par d'autres sources. La capacité d'accueil de cette base est bien plus importante et permettrait d'atteindre plusieurs milliers d'hommes, dépassant potentiellement le volume des bases françaises (1450 hommes) et américaines (4000 hommes). Mais au-delà du volume de personnels que la base peut représenter, la question porte sur les intentions et les capacités opérationnelles que la base peut mettre en œuvre. Djibouti étant une zone de présence et d'entraînement des forces françaises et plus généralement occidentales, le risque d'une collecte de renseignement semble non négligeable et inquiète les pays présents sur zone.

Parallèlement, cette base à terre qui s'affirme comme un plot de soutien logistique peut rapidement se transformer en un outil de projection de puissance, tout particulièrement dans un contexte de renforcement générale des capacités de la marine chinoise. La question se pose entre autres de l'accueil d'un porte avion chinois au sein de la base navale de Djibouti. Outil à la fois de dissuasion diplomatique et de projection de puissance aérienne, cette question soulève l'ambiguïté potentielle de la présence chinoise à Djibouti. La consolidation de la flotte navale et tout particulièrement la construction d'un second porte-avion apparaît comme un point clé de l'économie militaire chinoise dans la mesure où elle permet le développement de compétence technique, de capacités navales et des technologies marines en général. Rappelons que dans la stratégie militaire officielle (2015), les océans sont considérés comme un domaine de sécurité critique avec l'espace exo-atmosphérique et le cyberespace.

Par ailleurs, Djibouti répond aux différents enjeux diplomatiques et militaires de la Chine. Par exemple, cette région pourrait devenir un point de transit sécurisé pour les casques bleus de l'ONU en Afrique et au Moyen-Orient mais aussi servir de point de transit sécurisé pour des évacuations de ressortissants. En mars 2015, c'est déjà vers Djibouti que 600 chinois ont été évacués du Yémen par la marine³⁶.

Mais aussi, des aspects apparemment non militaires provoquent des incertitudes sur les intentions chinoises et l'usage de leur présence à Djibouti. Reconnue pour être

³⁶ DUCHATEL Mathieu, « La Chine et le terrorisme international : vers une rupture majeure », ECFR, 27 octobre 2016.

très avancée en matière de contrôle de sa population via la reconnaissance faciale, la Chine semble développer des partenariats dans ce domaine, en particulier dans les systèmes de vidéo surveillance de la ville. Présenté comme un dispositif préventif pour lutter contre l'insécurité et la menace terroriste, ce système pourrait permettre de réaliser une surveillance accrue de l'ensemble des intervenants sur le sol djiboutien.

Mais, le fait marquant reste qu'en choisissant d'implanter une base militaire dans cette région, la Chine rompt avec sa zone d'influence habituelle et opère à Djibouti aux yeux de tous. Elle assume ainsi quasi officiellement une rupture diplomatique et se positionne à égal avec les pays implantés dans cette zone.

2.3.2. *Importance des aspects économiques et diplomatiques*

Comme dans la plupart des pays d'Afrique, les intérêts diplomatiques, militaires et économiques de la Chine à Djibouti sont extrêmement liés et se justifient mutuellement. La question économique se doit donc d'être abordée.

Djibouti est un des pays d'Afrique les plus endettés. Le gouvernement djiboutien a souhaité créer et renforcer ses infrastructures pour permettre le développement économique du pays en devenant un hub commercial et logistique de premier plan (« Vision Djibouti 2035 ») et faire de sa zone portuaire le point d'entrée/sortie d'Afrique de l'Est ainsi que la plus grande zone de libre-échange d'Afrique. Parmi ces projets, citons la construction d'une ligne de chemin de fer entre Djibouti et l'Éthiopie, la construction d'un nouvel aéroport à Ali Sabieh et d'un

aéroport secondaire au nord ou encore la construction d'un port multi-modal à Doraleh³⁷. La Chine a financé plusieurs de ces projets d'infrastructures d'envergure et a, par exemple, acquit 23,5% du capital du port de Djibouti (à travers la China Merchants Holdings Int). Le développement de ces infrastructures n'a pu être possible qu'au prix d'un endettement très important. Le remboursement s'appuie sur les gains engendrés par le développement économique ainsi créé. En cas de rendement économique en dessous des prévisions, les infrastructures ne pourraient donc pas être remboursées. Un risque fort de dépendance financière³⁸ de Djibouti vers la Chine est donc craint, remettant potentiellement en cause à terme l'autonomie stratégique de l'État djiboutien.

Or, d'autres ports (Lamu au Kenya), de nouveaux corridors d'acheminement (Mombasa-Nairobi par exemple) peuvent se créer dans la région, faire de l'ombre à ceux de Djibouti et remettre en question la rentabilité du projet. La remise en service probable des ports d'Assab et de Massawa en Érythrée suite à la réconciliation entre l'Érythrée et l'Éthiopie, risque de réduire drastiquement le trafic du port djiboutien en offrant un second débouché maritime à l'Éthiopie. Fortement créancière, la Chine pourrait alors monnayer des contreparties à une renégociation de la dette (concessions privilégiées de zones franches, cessions privilégiées d'entreprises publiques, non-paiement du loyer lié à la base militaire). Or, si Pékin prenait de cette façon le contrôle du port

³⁷ Seul terminal en eau profond pouvant accueillir des navires de dernières générations.

³⁸ La Chine détiendrait, au travers d'Exim Bank of China, deux tiers de la dette globale djiboutienne.

Doraleh, ce sont les approvisionnements des bases américaines et françaises qui seraient remis en question.

Compte-tenu des enjeux que représente l'accessibilité portuaire dans les routes commerciales, la Chine devrait chercher à se doter d'autres points d'accès sur la façade orientale du continent africain. Mais elle semble aussi s'intéresser de plus en plus à la façade ouest. En revanche, la construction d'infrastructures militaires, quoi que probable, ne semble pas pour le moment se concrétiser. L'expérience de Djibouti laisse penser que la Chine n'agira pas sans besoin opérationnel concret.

« La France doit être vigilante face à un concurrent redoutable qui peut financer ses projets militaires et répondre aux attentes de certains leaders africains, avertit le colonel Pellistrandi. L'influence de Pékin est en train de grandir, à travers un réseau d'affidés qui soutiendront les positions chinoises sur la scène internationale. »³⁹ Il est donc légitime de s'interroger sur les leviers d'actions envisageables pour conserver une position stratégique dans cette région du monde.

³⁹ LE BELZIC Sébastien, « La diplomatie chinoise en Afrique passe aussi par les armes », *Le Monde*, 25 juin 2018.

3. QUELLE PLACE EN AFRIQUE POUR LES INTERETS FRANÇAIS

Les routes de la soie et les projets sino-africains font partie d'une stratégie qui semble structurante et globale mais qui se traduit par une multitude de projets dont la cohérence est parfois difficilement lisible. L'Afrique est une zone géographique importante pour la Chine mais parmi d'autres (l'Amérique du Sud par exemple). Face à ce nouveau positionnement chinois, des questions se posent quant à la redistribution des rôles dans la région et remet potentiellement en question les intérêts des autres grandes puissances présentes en Afrique dont la France. Est-on réellement dans un rapport win/win comme le prétend la Chine ? Existe-t-il une symétrie de puissance entre la Chine et ses partenaires ? *A priori* la réponse est non. Mais ne pourrait-on pas considérer malgré tout que l'expansion de la puissance chinoise pourrait aussi être un instrument de développement pour ses pays partenaires ? À travers le développement ou la rénovation des infrastructures, nous pourrions considérer que la Chine contribue au développement d'une région du monde, et donc peut-être à sa stabilisation.

Face à l'implantation chinoise de plus en plus importante et diversifiée en Afrique et plus généralement dans le monde, plusieurs stratégies s'offrent à la France. La question se pose de collaborer avec un gouvernement chinois éloigné de nos valeurs pour ne pas rester en marge d'un nouveau système économique, ou au contraire suivre une voie plus isolationniste face à ces projets. Dans un contexte mondialisé, la réponse n'est sûrement pas aussi tranchée. La France doit faire valoir ses intérêts, défendre ses projets, ses entreprises et ses normes. La valorisation de nos points forts en Afrique est donc primordiale. Si coopération avec la Chine il doit y avoir, la France doit

pouvoir s'appuyer sur ses qualités pour contenir le rapport de force. Toutefois, la présence chinoise en Afrique traduit la mise en place de nouveaux équilibres à l'échelle mondiale. La réponse doit donc également être globale.

3.1. *Au niveau international*

3.1.1. *Vers une nouvelle forme de Multilatéralisme*

Pendant les 50 dernières années, la mondialisation semblait fondée de façon pérenne sur le concept du multilatéralisme. Aujourd'hui, nous constatons que les relations internationales s'orientent chaque jour davantage vers du nationalisme et de l'isolationnisme. Le multilatéralisme que nous avons connu ne semble plus tout à fait correspondre au monde du XXI^{ème} siècle. Régulièrement remis en question par les pays émergents en manque de représentativité, ce modèle international laisse une place libre que la Chine a choisi d'occuper. En se repositionnant sur l'échiquier économique, diplomatique et politique mondial, la République populaire de Chine se propose comme une alternative pouvant relancer une nouvelle forme de multilatéralisme. Se présentant comme un pays émergent elle-même, elle acquiert une certaine crédibilité, un poids géopolitique auprès des pays en voie de développement.

Les grandes puissances qui ont fondé ces structures actuellement remises en question (ONU, OMC...) doivent-elles accepter que les nouvelles grandes puissances comme la Chine aient leur place sur la scène internationale ? Peuvent-elles choisir de ne pas collaborer

avec ces nouveaux partenaires au poids de plus en plus important et manquer peut-être le train de l'évolution et de la modernité ? La question n'est pas vraiment de savoir s'il faut collaborer mais plutôt comment. En effet, les divergences éthiques et politiques demeurent fondamentales. Les valeurs du monde occidental qui sous-tendent les instances internationales se heurtent aux principes et aux valeurs de la République populaire de Chine. Mais ne pas intégrer suffisamment les pays émergents africains dans ces instances revient à les pousser dans les bras du géant chinois. La crédibilité du système international repose sur un rééquilibrage de la représentativité des pays. L'Asie et l'Afrique doivent être intégrées dans le multilatéralisme avant que l'unilatéralisme ne gagne. Pour cela, des projets concrets de coopération doivent être relancés.

Sans action en ce sens, le narratif de la Chine se renforcera autour d'une rhétorique visant à normaliser la relation Chine-Afrique, en présentant Pékin comme un acteur œuvrant pour le développement du continent africain et plus généralement comme un contre-poids au monde occidental.

3.1.2. Le développement d'une aide financière conditionnée ?

La Chine comme les pays occidentaux ont des intérêts réciproques dans le développement de la croissance économique du continent africain. Mais, comme nous l'avons vu, l'endettement croissant, rapide et peu encadré de certains pays africains inquiètent bon nombre de pays dont la France. Cet endettement non maîtrisé est à même de remettre en question la stabilité de certains pays. La question du financement des projets de développement est

donc un enjeu majeur. Les financements octroyés doivent être soutenable et des moyens doivent être trouvés pour pousser la Chine à la responsabilité dans le domaine financier, tout particulièrement en matière de transparence, de coordination et d'échanges d'informations sur la question de l'endettement des pays africains.

La mise en place de façon plus fréquente par les institutions internationales d'une aide conditionnée à une capacité d'endettement limité pourrait répondre au besoin d'un financement raisonné et contrer la méthode offensive de financement chinois. Cette méthode mise en œuvre en RCA a ainsi permis de contraindre le développement des entreprises chinoises. En effet, le programme FEC (Facilité Élargie de Crédit du FMI) limite la capacité de la RCA à s'endetter. La volonté affirmée par la Congrégation des Chinois en République Centrafricaine (créée en 2015) de développer des sites d'exploration pétroliers, d'exploitation de diamant, de bois, de coton et de sucre, ou de façon plus générale des infrastructures se heurtent à ce dispositif contraignant de financement qui garantit une meilleure solvabilité à long terme du pays.

3.2. Dans les relations bilatérales

La redéfinition de partenariats globaux avec l'Afrique ne se résume pas à l'action d'organisations internationales mais passent également par des choix de coopération entre plusieurs pays permettant de créer des contre-poids aux positions chinoises.

D'une part, sous la pression américaine en particulier dans le domaine économique, un front de pays « anti-Chine » pourrait voir le jour et justifier d'actions et de positions coordonnées.

D'autre part, la France peut de façon indirecte s'opposer aux positions chinoises par le choix d'alliances bilatérales stratégiques. En soutenant des partenariats ou des positions favorables à certains pays en conflit avec la Chine, la France peut modifier des équilibres géopolitiques. Étant donné les contentieux régionaux qui les opposent au géant chinois, l'Inde et le Japon sont par exemple des partenaires à privilégier.

Une réponse européenne ou au minimum une réponse coordonnée de plusieurs pays européens serait idéale mais cette proposition relève aujourd'hui encore d'une certaine forme d'utopie, la Chine ayant déjà réalisé certains investissements contraignants dans des pays comme la Grèce ou le Portugal. Cependant l'Europe travaille à la mise en place de mesures permettant d'identifier et de limiter la possible mainmise chinoise sur certaines structures, entreprises, secteurs d'activité ou organisations stratégiques.

3.3. *En Franco-français*

Même si le discours⁴⁰ du Président français lors de sa première visite officielle en Chine a dans un premier temps traduit une position favorable à la stratégie chinoise en associant la France aux nouvelles routes de la soie, Emmanuel Macron a par la suite défendu une stratégie davantage défensive⁴¹, position immédiatement critiquée par les dirigeants chinois. Ces discours discordants mettent en exergue la difficulté de se positionner de façon ferme sur la position chinoise et la stratégie à y opposer. Des

⁴⁰ Discours du 8 janvier 2018 à Xi'an au cours duquel il a soutenu un vaste programme de collaborations, « dans un esprit de réciprocité ».

⁴¹ Discours de Canberra du 2 mai 2018 dans lequel il évoque les tentatives hégémoniques de la Chine et l'importance accordée par la France aux relations indopacifiques.

partenariats franco-chinois ne peuvent se mettre en place sans le respect, d'une part d'une réelle réciprocité, et d'autre part, des aspects sociaux, environnementaux et juridiques. La convergence des normes est au cœur des relations de partenariats avec la Chine. Les nouvelles routes de la soie ont pour prétention de favoriser les échanges entre la Chine, l'Europe, en passant par l'Afrique. Mais ces échanges nécessitent des schémas de régulation et l'application de normes communes pour être efficaces et garantir un cadre aux projets communs. Or ces normes restent à définir, communes ou concurrentes. L'enjeu des normes est donc au cœur des relations entre la Chine et ses partenaires.

3.3.1. *Coopération en pays Tiers*

Face au besoin de développement des pays africains, une stratégie de coopération entre la France, la Chine et un pays africain, en tripartites pourrait être envisagée et ainsi limiter les rivalités entre grandes puissances. Le modèle de la coopération en pays tiers répond à cette logique. Un fond⁴² a été créé pour soutenir des projets d'entreprise visant la complémentarité entre les économies chinoises et françaises. Mais ce modèle met en exergue un certain nombre de menaces et fait face à plusieurs difficultés. Entre autres, l'identification de projet alliant les intérêts chinois et français est laborieuse, les règles de financements et l'octroi des marchés ne répondent pas aux mêmes exigences. Et surtout, la question se pose du risque d'évaporation du savoir-faire technique des entreprises françaises, et celui d'un éventuel transfert de compétences non maîtrisé vers les entreprises

⁴² Sino-French Third Countries Investment Fund, alliance de CDC International et CIC Capital, créé le 14/11/2016.

chinoises. Les tentatives de mise en place de ce modèle, qui s'avère dans les faits n'être pour le moment qu'une coopération de façade, restent à l'état de projets non finalisés. Au Congo par exemple, un projet de partenariat entre la China Civil Engineering Construction Corporation et la société française CIM pour la réhabilitation d'une ligne de chemin de fer a été étudié sans aboutir.

Ce système pose la question de la faisabilité de faire financer par la Chine des entreprises françaises en Afrique dont l'expertise technique est reconnue ainsi que l'identification d'intérêts communs, d'une complémentarité des 2 pays dans un projet.

Or deux écueils majeurs mènent à l'échec de cette coopération en pays tiers. D'un côté, la Chine présuppose que l'économie française fonctionne comme l'économie chinoise et que les désignations des entreprises intervenant en Afrique sont dictées par le pouvoir politique. De l'autre, le partenariat ne peut se faire, pour réussir, sans l'implication des pays africains eux-mêmes. Or ceux-ci demeurent passifs dans le processus.

3.3.2. *Promouvoir la francophilie*

D'une manière plus générale, l'Afrique est souvent perçue depuis la métropole française comme un risque, du fait principalement de sa démographie et de l'immigration potentielle que ce continent représente. Or, face à une stratégie d'influence chinoise de grande ampleur se traduisant par exemple par le développement des instituts Confucius, promouvant langue et culture chinoise comme décrit précédemment, la France doit, si elle souhaite conserver une capacité d'influence sur le continent africain, s'appuyer sur les liens historiques qui

l'unissent aux pays africains. La présence française en Afrique ne doit pas être qu'une seule réponse à la présence chinoise mais elle doit répondre surtout au besoin de l'Afrique.

La présence depuis plusieurs dizaines d'années d'expatriés et de spécialistes français, passionnés et adoptés par le continent africain est un terreau favorable à des relations fortes. La connaissance de la sociologie, des structures, modes de fonctionnement, rapports de force ainsi que des us et coutumes acquises au cours de toutes ces années ne doit pas être perdue mais capitalisée pour relancer une dynamique de partenariat fondée sur la compréhension mutuelle et la confiance acquise dans le temps long. Il faut pour cela s'appuyer sur la connaissance de ces anciens d'Afrique mais aussi des entreprises qui pratiquent ce continent depuis longtemps et qui l'on vu évoluer⁴³. Parallèlement, pour mieux appréhender la présence chinoise en Afrique et en comprendre ces mécanismes, des spécialistes de l'Afrique devraient être formés à la culture chinoise et inversement. En effet, très peu de spécialistes ont cette double compétence alors qu'elle permet d'apporter de nouvelles clés de lecture assurément très pertinentes et utiles en matière de prospective.

La présence historique de la France en Afrique se traduit également par l'usage répandu de la langue française dans

⁴³ Banque de nombreuses petites entreprises chinoises en Afrique, la Société Générale, par exemple, a développé une stratégie « Initiative Chine-Afrique ». L'objectif de l'établissement français, présent dans dix-neuf pays africains, est de s'intégrer dans une partie du financement des grands projets soutenus par les grands bailleurs chinois. (<https://afrique.societegenerale.com/fr/des-services-mesure/initiative-chine-afrique/>).

un certain nombre de pays. Cet atout à ne pas négliger dans la relation que nous entretenons avec nos anciennes colonies mérite d'être relancé, car s'il est fort, il crée *de facto* une véritable communauté favorable à des partenariats. Des évènements sont déjà organisés ou prévus⁴⁴ mais ils doivent s'intensifier pour que la France ne perde pas davantage d'influence. Relancer la francophonie, redynamiser les échanges et les possibilités de formations en français ou par des Français permet de tisser un réseau favorable à nos intérêts dans le long terme et dans un second temps de faire barrage à la stratégie d'influence que la Chine exerce sur ce continent. Renoncer à la francophonie laisserait le champ libre au narratif chinois fondé sur « l'amitié entre les peuples » et le soutien aux pays en voie de développement, la Chine n'ayant pas de passé colonial.

3.3.3. *Un interlocuteur privilégié : L'Union africaine*

L'Union africaine (UA) regroupe l'ensemble des pays d'Afrique et est construite sur le modèle de l'Union européenne avec des institutions politiques, judiciaires, économiques et financières ainsi que des commissions ou comités spécifiques. L'UA défend un droit d'ingérence⁴⁵ dans certaines situations exceptionnelles (génocides, crimes de guerre par exemple). « Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité du continent »⁴⁶ et « favoriser la coopération internationale, en tenant dûment compte de la

⁴⁴ Par exemple, en 2020 se déroulera le 28^{ème} Sommet Afrique-France sur le thème de « la ville durable ».

⁴⁵ Article 4(h) de l'Acte constitutif, repris dans l'article 4 du Protocole de l'acte constitutif du Conseil de Paix et de Sécurité ; (<https://au.int/fr/constitutive-act>).

⁴⁶ Article 3(e) de l'Acte constitutif.

Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme »⁴⁷ font partie des objectifs de l'UA. La France est un interlocuteur permanent de l'UA, et est un relais de sa parole auprès de l'UE et de l'ONU. La France a le statut d'observateur auprès de l'UA, et elle en est donc surtout l'un de ses principaux partenaires. L'Ambassade de France à Addis-Abeba est aussi la Représentation permanente de la France auprès de l'Union africaine⁴⁸. L'UA est un outil auquel la France contribue à travers le financement de projets autour des énergies, de soutien de l'enseignement de la langue française mais aussi au financement d'opérations militaires de l'UA ou d'exercices d'opérationnalisation de la force africaine. L'intensification de ce partenariat France-UA permet de resserrer les liens qui unissent ces 2 parties autour des valeurs socles défendues par la France⁴⁹.

L'UA, par la globalité du territoire couvert, pourrait être à l'initiative d'un plan stratégique de développement cohérent qui aujourd'hui fait défaut aux pays africains. La construction d'infrastructures n'est pas suffisante pour assurer le développement souhaité si la vision n'est pas régionale. Or, les projets soutenus et financés par la Chine ne s'intègrent pas dans une vision globale qui devrait être établie par les pays africains. L'absence d'un plan de développement n'incombe pas nécessairement à la Chine mais il met en péril la viabilité de projets pour lesquels les

⁴⁷ Article 3(f) de l'Acte constitutif.

⁴⁸ « Rôle de la France auprès de l'union africaine », site de l'ambassade de France à Addis-Abeba, (<https://et.ambafrance.org/Role-de-la-France-aupres-de-l-Union-Africaine>).

⁴⁹ Au-delà de la question des droits de l'homme, l'UA est également favorable à la création d'une zone de libre-échange continentale, d'une intégration économique régionale.

pays africains se sont lourdement endettés. La poursuite d'une stratégie d'accompagnement au développement d'un point de vue global avec les industries françaises pourrait être envisagée pour répondre à cette problématique fondamentale. « *Les pays africains qui ont basé leur développement sur la voracité chinoise à l'égard des matières premières non transformées sont ainsi menacés. « Dix années ininterrompues de forte croissance de la demande chinoise ont été perdues par les États africains qui, pour beaucoup, n'ont guère avancé dans leur transformation et leur industrialisation ! » se désole Christopher Alden, professeur à la London School of Economics et spécialiste des stratégies des pays émergents en Afrique.* ».⁵⁰

CONCLUSION

Dans un premier temps essentiellement économique, la politique chinoise en Afrique s'est peu à peu affirmée dans toutes ses dimensions, qu'elles soient financière, politique, diplomatique et militaire. Pour les dirigeants africains, elle représente à court terme une forme d'alternative aux grandes puissances traditionnelles et à leurs valeurs. Pour ces grandes puissances en Afrique, dont la France fait partie, elle est en revanche considérée comme une menace à la fois pour leurs intérêts dans cette zone mais surtout pour leur influence sur la scène internationale. Or, ces risques financiers liés aux investissements massifs de la Chine font craindre une dépendance de certains pays pouvant conduire à une perte de leur souveraineté. Ce constat traduit la volonté

⁵⁰ LE BEC Christophe, « La chinafrique fait sa révolution », *Jeune Afrique*, 17 novembre 2015.

d'influence politique de la Chine qui promeut ainsi ses valeurs et son modèle. Cependant, ce modèle a aussi des fragilités et les pays occidentaux conservent des capacités d'influence et d'action. Un rééquilibrage du poids des pays émergents dans les instances internationales, des outils financiers adaptés, des alliances renforcées entre grandes puissances comme avec certains pays africains, ou le renforcement de la francophonie font partie des actions à mettre en œuvre. La Chine, en Afrique, impose à tous sa volonté d'apparaître comme une grande puissance internationale, contre-poids des pays occidentaux et des organisations internationales. La montée en puissance du géant chinois sur la scène internationale n'est pas sans rappeler la période de la guerre froide. Malgré la mondialisation et le besoin quasi-inéluctable des échanges entre les pays, nous semblons nous diriger vers un modèle d'opposition entre grands blocs de puissance et la Chine semble être l'un deux. L'étude comparative de la politique actuelle de Pékin et de celle de l'URSS lors de la guerre froide pourrait apporter des éléments de compréhension du modèle chinois. Parallèlement, l'étude de la coopération actuelle russo-chinoise est un élément éclairant pour notre vision de l'avenir.

TABLE DES ABREVIATIONS

AEI : Agence internationale de l'Energie

APL : Armée populaire de libération

BAD : Banque africaine de développement

BAIL : Banque africaine d'investissement dans les infrastructures

CDB : China Development Bank

CUA : Commission de l'Union africaine

DGRIS : Direction générale des relations internationales et de la stratégie

FMI : Fond monétaire international

FOCAC : Forum On China-Africa Cooperation, Forum de coopération Chine-Afrique

IRSEM : Institut de recherche stratégique de l'École militaire

OMLP : Opération de maintien de la paix

OMLP : Opérations de Maintien de La Paix

ONU : Organisation des Nations unies

PAP : Police armée du peuple

PCC : Parti Communiste Chinois

PIB : Produit intérieur brut

RCA : République Centre-Africaine

RCA : République centre-africaine

RPC : République Populaire de Chine

RPC : République populaire de Chine

TICs : Technologies de l'information et de la communication

UA : Union africaine

BIBLIOGRAPHIE

Livres

DUCHATEL (Mathieu), *Géopolitique de la Chine*, PUF (Que sais-je), 2017.

GABAS (Jean-Jacques) et CHAPONNIERE (Jean-Raphaël) [dir.], *Le temps de la Chine en Afrique, Enjeux et réalités au sud du Sahara*, Karthala, 2012.

MBABIA (Olivier), *La Chine en Afrique, Histoire, géopolitique, Géoéconomie*, Ellipses, 2012.

Etudes

BONDAZ (A.) et JUIENNE (M.), *Moderniser et discipliner, la réforme de l'armée chinoise sous Xi Jinping*, Note de la Fondation pour la recherche stratégique n°5/2017, 24 février 2017.

DUCHATEL Mathieu, *La Chine et le terrorisme international : vers une rupture majeure*, ECFR, 27 octobre 2016.

DOWNS (Erica), BECKER (Jeffrey) and DEGATENNO (Patrick), *China's Military Support Facility in Djibouti: The Economic and Security Dimensions of China's First Overseas Base*, Center of Naval Analysis (Pentagon), July 2017.

EKMAN (A.) [dir.], *La France face aux Nouvelles routes de la soie chinoises*, IFRI, octobre 2018.

GENEVAZ (Juliette), *La réforme de l'Armée populaire de libération, au cœur de la rénovation de l'État chinois*, Note de recherche stratégique n°29, IRSEM, 16 août 2016.

LE GOFF (Cédric, Cdt), *La Chine et l'Afrique « Lorsque l'opportunité occulte le risque »*, IRIS (AsiaFocus#35), juin 2017.

LINCOT (Emmanuel), Entretien avec AUREGAN (Xavier), *L'avenir de l'Afrique s'écrit-Il en Asie ? Entretien avec Xavier Aurégan*, IRIS (AsiaFocus#37), juin 2017.

LINCOT (Emmanuel), *Le pouvoir chinois face à de nouveaux défis*, IRIS (AsiaFocus#34), juin 2017.

MBABIA (Olivier), SODALO (Lisa), *Quelle politique africaine pour le nouveau leadership chinois ?*, Monde chinois (N°32), 2012, pages 26 à 34.

Articles

ABGRALL Thomas, « Sommet Chine-Afrique : un partenariat gagnant-gagnant ? », *France 24*, 03 septembre 2018.

ALDEN Chris, « La politique étrangère comme outil de développement », *Le Temps de la Chine en Afrique*, Editions Kartala, 2012, paragraphe 9. Relations entre la Chine et l'Afrique du Sud.

DARRAS (R.), « Logistique : Djibouti face à l'ouverture éthiopienne », *Jeune Afrique*, 15 novembre 2018.

DEQINGQUZHEN Irène, « La dépendance énergétique de la Chine », *BSI Economics*, 23 mai 2017.

DE VERGES Marie, « Dette africaine et casse-tête chinois », *Le monde*, 03 octobre 2018.

DUFOUR (J-F.), « Dynamiques et limites de la stratégie industrielle chinoise », *La Lettre de Chine*, Rapport de Conférence du jeudi 4 octobre 2012.

LE BEC Christophe, « La chinafrique fait sa révolution », *Jeune Afrique*, 17 novembre 2015.

LE BELZIC Sébastien, « La diplomatie chinoise en Afrique passe aussi par les armes », *Le Monde*, 25 juin 2018.

TILOUINE (J.) et KADIRI (G.), « À Addis-Abeba, le siège de l'UA espionné par Pékin », *Le Monde*, 27 janvier 2018.

TSHIKUMA (Eric), « Dette publique du Congo : vers la signature d'un accord entre Pékin et Brazzaville », *Jeune Afrique*, 01 mars 2019.

Entretiens

LINCOT (Emmanuel), enseignant-chercheur à la Faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris, chercheur associé à l'IRIS, expert de l'Asie, Entretien oral libre qui

s'est déroulé le 11 février 2018 au sein de l'Institut catholique de Paris.

PAIRAULT (Thierry), Directeur de recherche au CNRS, chargé d'enseignement à l'EHESS (École des Hautes Études en Sciences Sociales), à l'INALCO et à l'ENA. Entretien oral libre qui s'est déroulé le 6 février 2018 dans les locaux de l'EHESS à Paris.

ROSSIGNOL (Raphaël), Docteur en Sciences économiques et politiques, ancien spécialiste de la relation sino-africaine à l'EHESS, auteur d'une thèse sur les « Dimensions stratégiques et sécuritaires de l'exploitation des ressources naturelles d'Afrique subsaharienne par la Chine, Entretien oral libre qui s'est déroulé le 31 janvier 2018 à Paris.

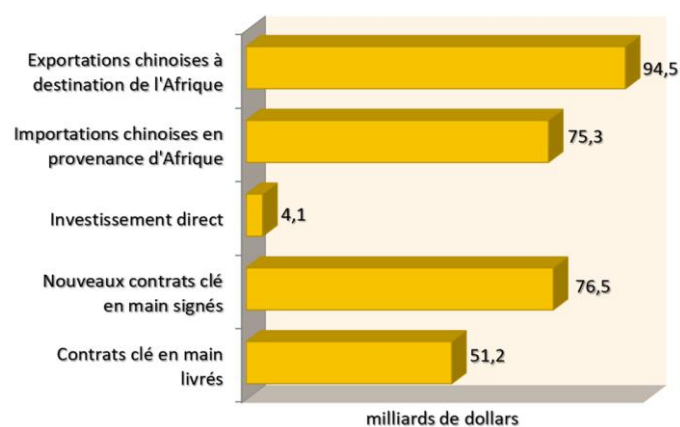
GENEVAZ (Juliette), chercheuse spécialiste de la Chine à l'IRSEM et TULL (Denis), chercheur spécialiste de l'Afrique de l'Ouest à l'IRSEM, Entretien oral conjoint réalisé au sein de l'École militaire.

Divers documents et notes de la DGRIS (Direction générale des relations internationales et de la stratégie)

ANNEXE 1 : BILAN DES RELATIONS

SINO-AFRICAINES EN 2017

« Le [...] graphique récapitule les relations économiques que la Chine a entretenues avec l'Afrique en 2017 et confirme [...] ces relations favorisaient en priorité le commerce et non l'investissement ».

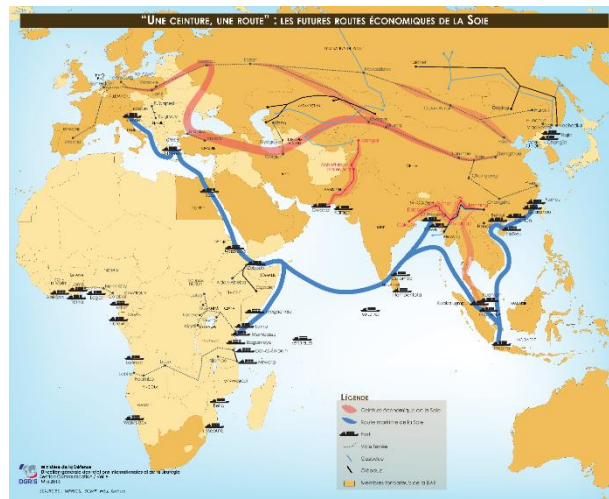


Source :

PAIRAULT Thierry, *Investissements chinois et industrialisation de l'Afrique*, 7 mars 2019

(<https://www.pairault.fr/sinaf/index.php/15-references/1585-investissements-chinois-et-industrialisation-de-l-afrique>)

ANNEXE 2 : LES ROUTES DE LA SOIE



Source :
DGRIS, 2016

ANNEXE 3 : INFLUENCE MILITAIRE CHINOISE EN AFRIQUE



Source :
DGRIS, 2016

ANNEXE 4 : ENTRAÎNEMENTS À LA LUTTE ANTI-TERRORISTE, PAYS PARTENAIRES

China's counter-terror training partners (2002-2016)



Source :
DUCHATEL Mathieu, *La Chine et le terrorisme international : vers une rupture majeure*, ECFR, 27 octobre 2016